



Equipe pluridisciplinaire :

Téléphone : 03.89.78.74.99

Courriel : cra68@cra-alsace.com

Praticiens Hospitaliers :

Dr Christian SCHAAL

Dr Ayman MURAD

Psychologues :

Ann-Sylvie MAN

Courriel : as.man@ch-rouffach.fr

Aurélien FRITSCH

Courriel : a.fritsch@ch-rouffach.fr

Infirmière :

Gisèle FRANCESCON

Aide-Soignante :

Valérie WILHELM

Psychomotricienne :

Anne-Laure LEBON

Courriel : al.lebon@ch-rouffach.fr

Secrétaires :

Valérie ADOR

Caroline KECH

Téléphone : 03.89.78.71.87

Courriel : secretariat68@cra-alsace.com

Cadre de Santé

Unité Départementale pour

Adultes Autistes :

Guy WITTNER

Téléphone : 03.89.78.70.91

Courriel : g.wittner@ch-rouffach.fr

Résumé de la réunion

Inter-Etablissements

du 3 février 2006

Les réunions Inter-Etablissements ont constitué le moule fondateur de tout le réseau mis en place par la suite, démarré en 1997 et qui s'est aujourd'hui développé en plusieurs groupes permettant aux professionnels de se rencontrer au sein d'une même spécialité (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes) mais aussi d'échanger dans un esprit pluridisciplinaire (réseau 4/4).

Il a été proposé de faire muer progressivement la réunion Inter-Etablissements en une sorte de comité de pilotage des actions et des prises en charge concernant l'autisme dans le Haut-Rhin.

Les chefs d'établissements peuvent être à la source des actions à créer en déterminant les axes prioritaires découlant de leur expérience institutionnelle.

Le CRA pôle enfants et adolescents de l'Elsau était représenté par leur psychologue qui est en charge de la constitution et l'articulation des différents réseaux du Bas-Rhin. L'intérêt plus particulier de sa présence étant de créer une interface d'un réseau enfant avec le réseau adulte actuellement fonctionnel et initié par le CRA 68.

Le CTRA (Comité Technique Régional Autisme) rappelle que deux groupes de réflexion ont été créés :

- un groupe pour la formation des professionnels intervenant dans le cadre de l'autisme,
- un groupe de travail sur l'articulation du sanitaire et du médico-social

Les professionnels rencontrés par le CRA pôle 68 sont extrêmement demandeurs de formations spécifiques. Afin de préciser leurs besoins et leurs attentes de formation, un questionnaire sera envoyé aux différents établissements. Toutefois, pouvoir faire une formation en "intra-établissement" permettrait aux professionnels de communiquer sur la base d'un discours identique et de travailler ensemble dans une même direction.



L'équipe pluridisciplinaire du CRA a rencontré 19 établissements sur les 50 recensés.

Les actions de cette équipe se composent de plusieurs parties :

- des évaluations fonctionnelles des comportements (sur site ou au sein de l'unité pour adultes autistes)
- des investigations diagnostiques
- la participation à la formation des équipes
- l'animation des différents réseaux.

La question de la constitution d'une charte d'accueil des personnes avec autisme dans le cadre des hôpitaux est discutée. Il s'agirait de concevoir un document permettant à ces établissements de s'engager à les accueillir de manière spécifique après avoir été au préalable informés sur l'autisme.